

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-21-0764 du 24/06/2021**

Arrêté du 23 juin 2021

ARRETE PORTANT REINTEGRATION D'UN INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

**Bureau RH-1C**

### **RÉSUMÉ**

Le présent document porte réintégration d'un inspecteur des Finances publiques.

Date d'application : 25/06/2018

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION D'UN INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION D'UN INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES



**ARRÊTÉ**

portant réintégration d'un inspecteur des Finances publiques

**LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2012-1298 du 23 novembre 2012 relatif à la constitution et à la libération du cautionnement exigé des comptables publics ;
- Vu l'arrêté du 19 avril 2021 portant délégation de signature (Direction générale des Finances publiques) ;
- Vu le jugement n° 1808558 du 17/11/2020 rendu par le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise.

**ARRÊTE :**

**Article 1 :** L'inspecteur des Finances publiques dont le nom suit est réintégré sur le poste et direction indiqués ci-après.

Matricule	Nom, prénom	Situation ancienne		Situation nouvelle		Date d'installation
814934	DIANE Moussa		RADIE DES CADRES	921	HUISSIER SANS RÉSIDENCE DDFIP DES HAUTS-DE-SEINE	25/06/2018

**Article 2 :** Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à l'intéressé et publiées au BOFiP.

FAIT À PARIS, LE 23 JUIN 2021

POUR LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE  
ET PAR DÉLÉGATION  
L'INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES

SYLVIE BEAUVILLARD

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756